

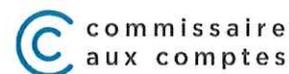
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Ile de France

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
ASSOCIATION CAPSAAA
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

**Buro Parc - 31, avenue Jean Moulin - 77200 Torcy
01 85 51 01 54 - 06 79 82 87 69 - jeankoffi89@orange.fr
SASU au capital de 47000 euros
RCS Meaux 821 335 890 - SIRET : 821 335 890 00017
TVA FR 05 821 335 890**



Aux membres de l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **CAPSAAA** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français applicables aux associations, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels relatif à la continuité d'exploitation.

Buro Parc - 31, avenue Jean Moulin - 77200 Torcy
01 85 51 01 54 - 06 79 82 87 69 - jeankoffi89@orange.fr
SASU au capital de 47000 euros
RCS Meaux 821 335 890 - SIRET : 821 335 890 00017
TVA FR 05 821 335 890

 **commissaire
aux comptes**

JK

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion du Président et des autres documents adressés aux membres de l'association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du président et du service comptable relatives aux comptes annuels

Il appartient à l'agent comptable en relation avec le président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux associations, ainsi qu'au président et à l'agent comptable de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, et à l'agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf, s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Buro Parc - 31, avenue Jean Moulin - 77200 Torcy
01 85 51 01 54 - 06 79 82 87 69 - jeankoffi89@orange.fr
SASU au capital de 47000 euros
RCS Meaux 821 335 890 - SIRET : 821 335 890 00017
TVA FR 05 821 335 890

 **commissaire
aux comptes**

JK

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Torcy, le 08 mars 2019

JK CONSEILS

Commissaire aux Comptes

Représentée par

Jean KOFFI

Buro Parc - 31, avenue Jean Moulin - 77200 Torcy
01 85 51 01 54 - 06 79 82 87 69 - jeankoffi89@orange.fr
SASU au capital de 47000 euros
RCS Meaux 821 335 890 - SIRET : 821 335 890 00017
TVA FR 05 821 335 890

 **commissaire
aux comptes**

COMPTES ANNUELS

CAP SPORT ART AVENTURE AMITIE
190 rue Lecourbe
75015 PARIS 15EME ARRONDISSEMENT

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

ETATS FINANCIERS

Bilan

BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	137 321	122 009	15 312	14 506
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	153		153	153
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 200		13 200	6 300
Actif immobilisé	150 673	122 009	28 665	20 959
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	31 811		31 811	23 843
Créances clients et comptes rattachés	66 167	11 400	54 767	144 030
Autres créances	373 687		373 687	76 855
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	10 838		10 838	100 255
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	482 503	11 400	471 103	344 983
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	633 176	133 409	499 768	365 942

JK

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel		
<i>Dont versé</i>		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	165 838	162 354
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 126	3 484
Subventions d'investissement		0
Provisions réglementées		
Capitaux propres	179 963	165 838
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	54 787	
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges	54 787	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 000	
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 585
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 295	84 556
Dettes fiscales et sociales	90 986	96 183
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 736	13 779
Produits constatés d'avance		
Dettes	265 017	200 103
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	499 768	365 942

Compte de résultat

COMPTES DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	179 340		179 340	97 263
Chiffre d'affaires net	179 340		179 340	97 263
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			599 082	766 979
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			9 450	10 672
Autres produits			2 771	1 046
Produits d'exploitation			790 643	875 960
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			389 986	460 153
Impôts, taxes et versements assimilés			2 834	3 411
Salaires et traitements			256 643	292 676
Charges sociales			70 206	93 686
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 736	17 942
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			11 400	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			5 108	36
Charges d'exploitation			748 914	867 904
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			41 729	8 056
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			5 561	2 530
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			5 561	2 530
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			306	(74)

Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			306	(74)
RÉSULTAT FINANCIER			5 255	2 604
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS			46 984	10 659
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			15 968	849
Produits exceptionnels sur opérations en capital			8 016	776
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Produits exceptionnels			23 984	1 624
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 055	8 800
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			54 787	
Charges exceptionnelles			56 843	8 800
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			(32 859)	(7 175)
Participation des salariés au résultat de l'entreprise				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			820 187	880 115
TOTAL DES CHARGES			806 062	876 630
BÉNÉFICE OU PERTE			14 126	3 484

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	1	1
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
TOTAL	10	1

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Roues de Fauteuils 50%L	2 ans
Fauteuils roulants 33.33%	3 ans
Matériels de transport d'occasion 50%	2 ans
Matériels de transport 20%	5 ans
Roues de Fauteuil 50%	2 ans

b) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

EMPLOIS ET EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Evènements	Nombre de bénévoles	Nombre d'heures	Taux horaire	Montant
EDUCAP CITY finale	188	7	13,57	17858
EDUCAP CITY veille	78	7	13,57	7409
Women's Cup	21	17,5	13,57	4987
Sport adapté	3	64	13,57	2605
Basket fauteuil	2	128	13,57	3474
Rugby fauteuil	4	192	13,57	10422
Total				46755

INFORMATIONS SUR LA CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

En effet, en 2017 nous avons eu un problème au niveau des ressources humaines en particulier, de nombreuses demandes de subventions n'ont pas été réalisées en 2017 au titre de l'année 2018 contrairement à ce que nous pensions. Ainsi, nous n'avons pas pu avoir une visibilité claire, et nous avons réalisé tous les projets prévus.

Pour pallier ces dysfonctionnements, et améliorer notre situation financière, nous avons multiplié les demandes de subventions auprès d'un panel de partenaires privés et publics, notamment auprès de partenaires antérieurs, et bien entendu auprès de nombreux nouveaux partenaires jamais sollicités jusqu'à présent (publics et privés). 12 nouvelles fondations ont été sollicitées pour 2019.

Afin de pouvoir répondre à la fois aux attentes de nos partenaires historiques, et à la fois à ceux des futurs mécènes, nous avons modifié la teneur et le contenu même de nos programmes (avec de nouveaux indicateurs), d'une part, pour améliorer la qualité de nos actions, et d'autre part, de manière à répondre aux différents objectifs de nos partenaires.

De plus, afin de réduire la dette sociale tout en maintenant nos activités, nous avons préféré former les salariés à une meilleure polyvalence plutôt que de renouveler les postes. Des rendez-vous ont été demandés pour mettre en place un moratoire et effectuer graduellement le règlement de la dette.

JM